

Recd PF-PL B0531/3

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU DÉPARTEMENT DE LA H^{te}-GARONNE

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

M. OZENNE

MEMBRE RÉSIDANT

PAR

M. Edmond de CAPELE

Membre résidant.

Lue dans la Séance du 11 juillet 1896.

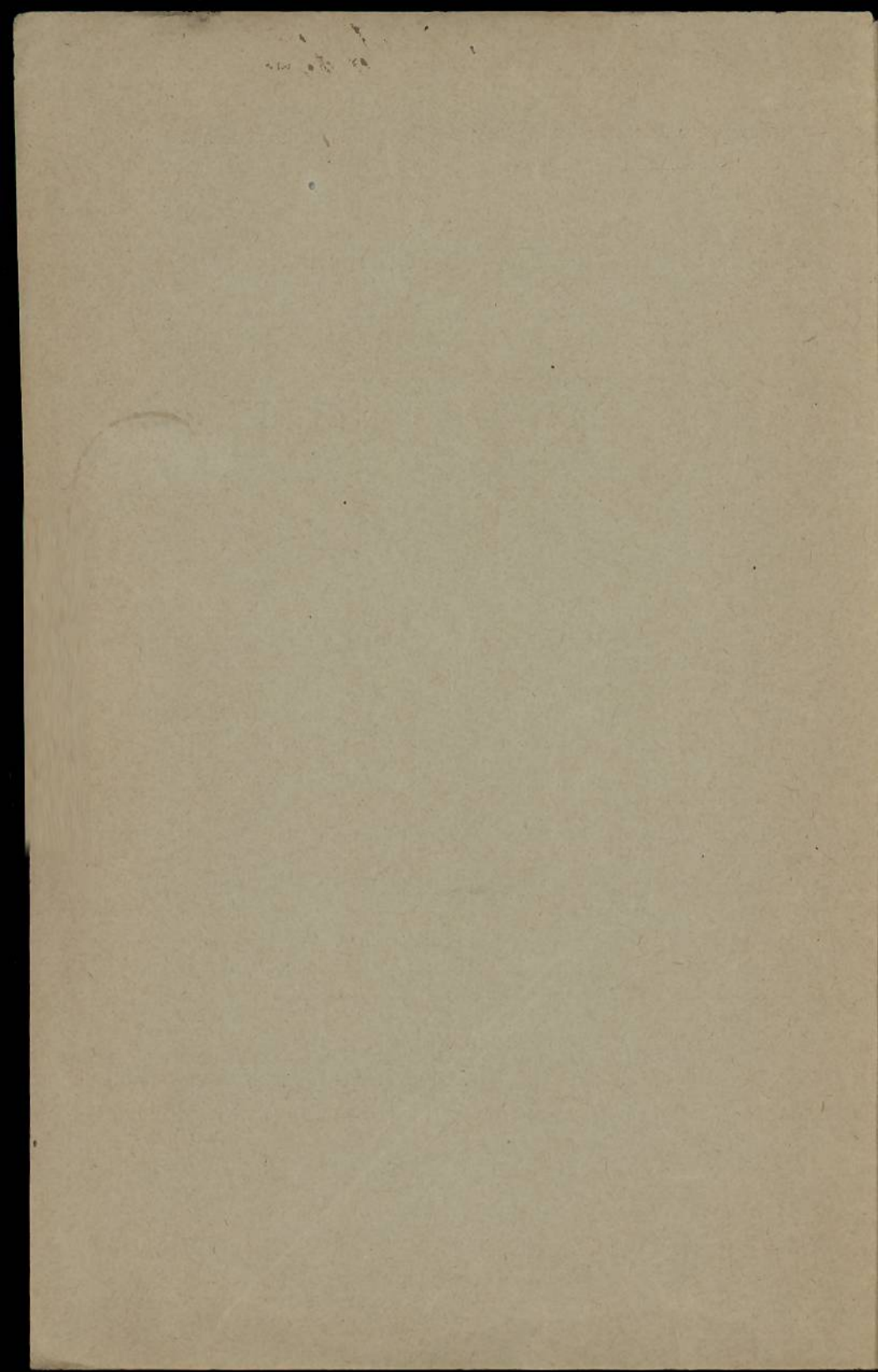


TOULOUSE

IMPRIMERIE SAINT-CYPRIEN

27, ALLÉES DE GARONNE, 27

—
1896



SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU DÉPARTEMENT DE LA H^{te}-GARONNE

*Frères du comte d'Arnaud
H. Raymond
devenir affiliés*

Le lapin

Rep Pj/p/B035113

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

M. OZENNE

MEMBRE RÉSIDANT

PAR

M. Edmond de CAPÈLE

Membre résident.

Lue dans la Séance du 11 juillet 1896.



TOULOUSE

IMPRIMERIE SAINT-CYPRIEN

27, ALLÉES DE GARONNE, 27

—
1896



NOTICE DE LA SOCIÉTÉ DE LA RECHERCHE

NOTICE HISTORIQUE

M. OZÉNE

M. Edmond de CARTEL

Tableau de la population de la commune

TABLEAU
DE LA POPULATION
DE LA COMMUNE

NOTICE NÉCROLOGIQUE SUR M. OZENNE

MEMBRE RÉSIDENT

Par M. Edmond DE CAPÈLE, membre résident.

MESSIEURS,

Notre compagnie a toujours eu l'heureux privilège de grouper des hommes d'origine et d'aptitudes diverses qui, par la variété de leurs travaux, donnent un attrait particulier à nos séances et une incontestable autorité à nos délibérations. Les uns vous initient aux découvertes de la science dont l'application a, dans ces derniers temps, transformé et régénéré la pratique agricole ; les autres, commerçants ou industriels, vous apportent le concours de leurs connaissances spéciales et de leur expérience professionnelle. Vous aimez à prendre leur avis lorsque vous avez à traiter les questions qui touchent à nos relations avec l'étranger, aux tarifs douaniers, à la circulation et au placement de nos produits. Vous êtes convaincus, en effet, que la cause de l'agriculture ne peut être efficacement défendue qu'à la condition de respecter les droits et les besoins de tous ceux qui, par leur travail, contribuent au développement de la prospérité publique. Favoriser les uns au détriment des autres, serait à la fois contraire à la justice et aux intérêts bien entendus de tous. Vous voulez vous éclairer et assurer l'impartialité de vos décisions en appelant, comme vous l'avez toujours fait, les représentants du commerce et de l'industrie à prendre part à vos travaux. M. Ozenne avait, à ce titre, sa place marquée dans vos rangs ; vous savez avec quelle distinction il l'a occupée.

Je dois vous entretenir aujourd'hui de ce confrère regretté. Je voudrais, pour remplir comme il convient la pieuse mission qui m'a été confiée, savoir faire revivre un moment devant vous cet homme de bien dont le souvenir est désormais inséparable de la reconnaissance que vous avez vouée au bienfaiteur de notre compagnie.

Théodore-Fulgence Ozenne naquit, le 28 février 1814, à Paris, où son père dirigeait un modeste commerce de vins. La famille était nombreuse ; les ressources médiocres. Les enfants n'avaient ni le temps, ni les moyens de recevoir une éducation soignée et devaient de bonne heure venir en aide à leurs parents. Notre confrère quittait à 15 ans les bancs de l'école primaire. Elève de commerce, il sut bientôt attirer sur lui, par son assiduité et ses aptitudes précoces, l'attention de ses patrons et mériter leur confiance. Il n'était pas cependant de ceux dont le travail professionnel satisfait complètement l'activité intellectuelle et qui bornent leur horizon au comptoir où ils sont attachés. Cet employé modèle avait des goûts et des instincts littéraires. Partageant l'enthousiasme de la jeunesse de son temps pour les œuvres et les théories du romantisme à ses débuts, il cherchait à acquérir, par la lecture et la fréquentation des théâtres, l'instruction qui lui manquait. Ses impressions étaient vives. A la fois romanesque et pratique, il alliait d'une étrange façon les rêves de son imagination ardente avec les préoccupations de la lutte pour la vie. C'est ainsi que nous le voyons, à 24 ans, décidé à quitter Paris sans savoir vers quel point de la province il dirigera ses pas. Il part enfin un jour pour Strasbourg où il voulait habiter certaine rue de la *Nuée bleue* dont le nom l'avait charmé. Pourquoi changea-t-il brusquement d'itinéraire ? Je l'ignore, messieurs. Il ne le savait peut-être pas lui-même. On dit pourtant, et je le croirais volontiers, qu'il fut séduit par la douceur du climat méridional et aussi par l'antique renom littéraire de notre ville. *Toulouse la romaine*, où son poète favori avait cueilli tout enfant la poésie en fleurs, exerçait sur ce jeune homme épris d'idéal une fascination à laquelle il ne sut pas résister. Il y vint donc et y fonda la maison de commerce que nous

avons tous connue. Il se maria bientôt et fut désormais Toulousain de fait et de cœur comme il l'avait été d'instinct.

Après avoir acquis une large aisance, il quittait le négoce pour la banque. Il avait trouvé sa voie : la fortune était venue. Sa position lui permettait d'aspirer aux honneurs.

Membre du conseil municipal, adjoint au maire, M. Ozenne fit partie de l'administration qui inaugura, malgré l'opposition violente de ses futurs imitateurs, l'ère des grands travaux et de la transformation de notre ville. Les suffrages de ses pairs l'appelèrent à la Chambre de commerce dont il fut membre pendant quarante-deux ans. Successivement secrétaire, vice-président et enfin président, il occupait encore ces dernières fonctions au moment de sa mort. Juge au tribunal de commerce qu'il présida plusieurs fois, il organisa aussi et dirigea pendant plusieurs années, trouvant malgré ses occupations le temps de se consacrer à une œuvre utile, le conseil des prud'hommes.

Nous vivons un peu loin du milieu où se déployait l'activité de notre confrère, mais nous savons avec quel zèle et quelle distinction il remplissait les charges multiples dont il était revêtu. D'autres, mieux que moi, pourraient rendre hommage à l'esprit à la fois juridique et conciliant du juge consulaire, à l'autorité et à la compétence du membre de la Chambre de commerce. Je ne peux que constater, à son honneur le long exercice de ces divers mandats, y trouver la preuve de la confiance persistante de ses électeurs et le témoignage flatteur de l'estime dont il jouissait auprès d'eux.

Je manquerais de respect à sa mémoire si je ne parlais pas de l'administrateur des hospices, du Bureau de bienfaisance et du Mont-de-Piété. M. Ozenne suffisait à tout, se multipliait avec une activité qui surprendrait chez un homme dans la force de l'âge, mais qu'on ne peut s'empêcher d'admirer quand on songe que ces honneurs lui furent décernés à la fin de sa carrière sans imposer un trop lourd fardeau à sa verte vieillesse.

Travailleur infatigable, il éprouvait à mesure qu'il avançait dans la vie le besoin de sortir du cadre un peu étroit dans lequel il s'était d'abord renfermé. Revenant à ses premières amours, il recherchait avec empressement les distractions de l'esprit. Il voulait

prendre part aux travaux des sociétés dans lesquelles se concentre et se développe le mouvement intellectuel de notre ville. La Société de Géographie le compta, dès sa fondation, au nombre de ses membres les plus actifs. Il la présida avec une dignité dont le public d'élite des séances publiques a gardé le souvenir. L'Académie des Jeux-Floraux l'avait admis dans ses rangs en 1893. Ce fut je ne crains pas de le dire la plus grande joie peut-être de ses dernières années.

Il avait tenu, avant cete époque, à entrer dans notre compagnie. Non résidant en 1882, résidant en 1887, il fut nommé trésorier en 1890. Vous savez avec quelle sagesse il administra nos modestes finances, avec quelle habileté prudente il sut atténuer les conséquences des événements qui réduisirent notre budget aux seules ressources que lui donnent les cotisations de nos membres. Notre compagnie subissait, en ce temps, sa crise comme l'agriculture elle-même. Je ne veux pas donner un autre nom à la situation qui nous était faite ni en rechercher les causes. Si j'y fais allusion, c'est pour attester une fois de plus la vitalité de la Société et constater qu'elle sait, dans la mauvaise fortune comme dans la prospérité, mériter et conserver la confiance des agriculteurs.

M. Ozenne a contribué, par sa gestion, à amener ces heureux résultats qu'une vaillante présidence avait préparés (1). Comme membre du bureau, il apportait à la direction de la Société un concours précieux par sa courtoisie toujours prête à prévenir et à adoucir les froissements, la sagesse éclairée de ses conseils et aussi par l'influence que ses nombreuses relations lui permettaient d'exercer au dehors. La générosité de notre confrère a complété, vous le savez, l'œuvre du trésorier et rendu plus facile la tâche de ses successeurs.

Assidu à nos séances, M. Ozenne, peu familiarisé avec les questions agricoles, était toujours prêt à intervenir dans nos discussions dès qu'elles avaient trait aux matières économiques ou commerciales. Les occasions ne manquaient pas. Nous ne sommes

(1) M. Emile Hébrard était président en 1892.

plus au temps, en effet, où nos devanciers pouvaient se borner à se renseigner mutuellement sur le résultat de leurs expériences. La rapidité des communications, la facilité des transports, l'envahissement de nos marchés par les produits de contrées où la culture est pour ainsi dire sans frais, ont créé une situation nouvelle. Dieu me garde, messieurs, de médire de mon temps et de condamner le merveilleux développement de l'activité humaine à notre époque. On ne saurait nier cependant que nous traversons une période de transformation et de crise dont nous ne pouvons prévoir ni la durée ni les conséquences définitives. Quel que soit l'avenir, le présent est sombre. L'agriculteur troublé dans ses habitudes, lésé dans ses intérêts, cherche péniblement sa voie. Aussi les questions économiques ont-elles, par la force des choses, une plus grande place dans nos discussions. M. Ozenne prenait part, d'une façon un peu discrète peut-être, mais toujours judicieuse, à ces controverses qui ont plus d'une fois passionné nos débats si paisibles d'ordinaire.

En parcourant nos procès-verbaux, nous le voyons donner son avis sur les sujets les plus divers. S'agissait-il un jour de la meunerie hongroise dont les produits, au début, ont été difficilement acceptés, il vous rappelait que l'intendance avait longtemps refusé les farines fabriquées d'après cette méthode, parce qu'elles ne lui paraissaient pas contenir les éléments d'une panification suffisamment nutritive. Il préconisait, d'accord avec notre regretté confrère M. l'intendant Viguier, la mouture au village et la fabrication du pain à la ferme. Il voyait, dans le retour à ces anciennes pratiques, le moyen de donner à nos ouvriers agricoles un aliment plus nourrissant et de leur procurer en même temps le son nécessaire à l'engraissement des animaux domestiques.

Il appuyait, dans une autre circonstance, les conclusions d'un Mémoire de M. Emile Hébrard, dans lequel notre savant président signalait les avantages de la culture de la ramie. Il vous en disait les nombreux emplois, et se montrait frappé des ressources qu'elle pourrait procurer à l'agriculture. Peut-être si les questions de pratique lui avaient été plus familières, aurait-il entrevu les difficultés que présenterait l'introduction de la plante textile, dont

la valeur industrielle le frappait à juste titre. Dans notre région, on ne saurait l'oublier, le manque de ressources oppose trop souvent aux innovations un obstacle à peu près insurmontable.

Vous vous préoccupez, messieurs, de cette situation, et vous étudiez, pour y remédier, la question toujours nouvelle, jamais résolue, du crédit agricole. Les projets qui vous ont été plusieurs fois soumis, et récemment encore avec une remarquable compétence, ne vous ont pas donné une satisfaction complète. Je n'ai pas à les examiner. Il paraît cependant démontré que les institutions de ce genre qui fonctionnent dans certains pays, ne doivent pas être envisagées au même point de vue que les établissements ordinaires de crédit. Leur mécanisme ingénieux ne saurait s'appliquer avec succès qu'à un périmètre assez limité et à un nombre restreint d'associés. Tout le système repose sur la connaissance intime que la banque a de ses clients et sur la confiance réciproque des prêteurs et des emprunteurs. Partout où le crédit agricole a réussi, on trouve d'autres éléments que de simples rapports d'affaires. Il semble, en effet, nécessaire qu'un lien moral unisse les associés et leur permette de compter les uns sur les autres. La loi s'inspire de ces idées lorsqu'elle autorise la création de banques agricoles au sein des syndicats et dans l'intérêt exclusif de leurs membres. C'est un pas fait vers la véritable solution. On peut se demander pourtant si le lien syndical suffit à réaliser cette union morale, ce *jus fraternitatis* dont parle la loi romaine, plus nécessaire encore ici que dans les sociétés civiles ordinaires. Quoi qu'il en soit, M. Ozenne ne paraissait pas entièrement convaincu. Il reconnaissait les avantages théoriques du crédit agricole, il en désirait sans doute l'établissement ; mais il se préoccupait, en financier expérimenté qu'il était, des difficultés qu'il prévoyait dans la pratique. Hésitation bien naturelle, messieurs, car il faut, pour bien juger cette question si délicate, savoir réagir contre les opinions courantes, les habitudes, et peut-être même certains préjugés dont nous subissons à notre insu l'influence.

Les sociétés coopératives inspiraient aussi, et pour des motifs analogues, certaines appréhensions à notre confrère. Il ne voyait

pas non plus clairement l'intérêt que pouvait présenter, au point de vue agricole, la question monétaire. Vous n'avez pas oublié les savantes discussions qui ont eu lieu sur cet important sujet, et la part que prirent MM. de Moly, Desazars, Daguilhon-Pujol, Darquier, de Lapeyrouse, Cablat, de Malafosse, d'autres encore, à ces joutes brillantes. Vous avez toujours hésité à émettre un avis, malgré l'initiative de la Société des Agriculteurs de France et l'invitation pressante que vous adressait la ligue organisée en faveur du bi-métallisme.

Je n'insiste pas, Messieurs; aussi bien, mon incompetence m'oblige à garder une réserve prudente. Je me borne à constater que M. Ozenne n'admettait pas que le retour au double étalon monétaire pût modifier la situation des producteurs de céréales. Il pensait que l'avilissement du prix du blé devait être attribué à l'importation des produits de l'Inde, des Etats-Unis, de la Hongrie, livrés sur nos marchés à des conditions qui font nécessairement fléchir les cours. Il ne croyait pas possible de lutter contre cette concurrence par les moyens que préconisent les partisans du bi-métallisme. N'arriverait-on pas à un résultat relativement suffisant en tenant compte de la différence du change dans la fixation des droits de douane? On éviterait ainsi, croyait-il, la nécessité de provoquer une entente de tous les Etats, accord bien difficile à obtenir, et que d'ailleurs la force même des choses rendrait bientôt inefficace. C'était, du moins, la manière de voir de notre confrère. Des faits récents prouvent que la question n'a rien perdu de son importance et de son actualité. L'agitation qui se produit aux Etats-Unis, à l'occasion de la future élection présidentielle, est bien faite pour attirer l'attention des bimétallistes et ébranler peut-être la conviction de leurs adversaires.

J'ignore ce que penserait aujourd'hui M. Ozenne; mais ce que je sais bien comme vous, c'est que son esprit pratique et sa longue expérience des affaires le mettait en garde contre les entraînements de l'opinion et les enthousiasmes irréfléchis. Il vous en donnait la preuve lorsque, en 1884, il se déclarait favorable, dans une certaine mesure, au canal maritime. Il ne dissimulait pas

que sa construction lui paraissait présenter de sérieuses difficultés, au point de vue de l'hygiène pendant l'exécution des travaux et de la séparation, si on peut ainsi parler, de la France en deux tronçons après leur achèvement. Les documents qui viennent d'être publiés donnent une force nouvelle à ces objections. Vous savez, en effet, avec quelle énergie et quelle abondance d'arguments la commission extra-parlementaire a formulé ses conclusions. M. Ozenne y eût trouvé des raisons sérieuses de persister dans ses réserves. Il n'aurait cependant pas, j'ose le croire, modifié son opinion. Il pensait, vous le savez, que l'élargissement du canal actuel suffirait pour donner satisfaction à l'opinion publique et qu'il aurait, d'autre part, pour effet d'amener l'abaissement du prix des transports.

Il ne négligeait aucune occasion de rechercher les moyens d'arriver à ce résultat, qu'il jugeait d'une importance capitale pour le commerce aussi bien que pour l'agriculture. La Chambre de commerce de Paris avait, en 1884, émis l'avis qu'il y aurait urgence à réduire les tarifs et à les appliquer indistinctement à tous les produits, sur le pied de la plus complète égalité, comme sur un réseau unique, (je cite textuellement), et avec une base décroissante en raison des distances. Le Conseil général de la Seine avait adopté ces conclusions. Les documents relatifs à cette affaire furent soumis à la Société par M. le Préfet de la Haute-Garonne.

Organe de la commission nommée pour les examiner, M. Ozenne se bornait à étudier la question au point de vue des produits agricoles et du transport des matières utiles à l'agriculture. Il s'élevait contre les classifications arbitraires faites par les diverses Compagnies. Il citait, à l'appui de ses observations, ce fait étrange que les céréales, placées par les Compagnies du Midi et de l'Orléans dans la troisième catégorie, l'étaient par les autres dans la quatrième. Or, disait-il, « comme la différence de prix entre la « troisième et la quatrième série est de 2 centimes par tonne et « par kilomètre, cela constitue un total de 50 centimes par hecto- « litre pour un trajet de 250 kilomètres environ, comme celui de « Toulouse à Bordeaux, et suffit à rendre les transactions difficiles

« entre deux places importantes, puisque les blés subissent une
« augmentation qui retombe toujours sur les producteurs ou les
« consommateurs. »

M. Ozenne constatait que les tarifs élevés pratiqués sur les canaux du Midi rendaient l'emploi de cette voie de communication à tel point onéreuse que l'industrie, autrefois florissante, de la batellerie avait à peu près disparu. Il protestait avec énergie contre ces agissements de la Compagnie du Midi, aussi préjudiciables à l'agriculture et à l'industrie du Sud-Ouest qu'à ses propres intérêts. Il réclamait l'établissement d'un tarif unique pour le transport des marchandises, avec des réductions équitables sur les prix ; il demandait, en outre, que les taxes fussent décroissantes par zones de 101 à 200 kilomètres et qu'une réduction fût accordée aux chargements par wagons complets, en attendant, disait-il, la suppression absolue de tous les tarifs spéciaux et de toute faveur particulière. Il signalait l'abus des tarifs dits de pénétration, qui facilitent la libre circulation de certains produits falsifiés, tels que les vins fabriqués de provenance espagnole. L'abaissement des droits perçus sur les canaux du Midi, plus élevés que ceux que l'on paie dans le reste de la France, lui paraissait une réforme aussi urgente que nécessaire. Ces conclusions furent adoptées, ainsi que les vœux proposés par la commission en vue de la création d'une école d'agriculture dans le département, de la réduction des tarifs imposés aux exposants des concours régionaux, de la revision des règlements relatifs au fonctionnement des Chambres consultatives d'agriculture et à la nomination de leurs membres.

Depuis cette époque, vous le savez, la situation ne s'est pas sensiblement améliorée, malgré les réclamations souvent renouvelées par les associations agricoles avec une insistance toujours impuissante à vaincre la résistance des compagnies. Nous avons bien obtenu quelques satisfactions légères, mais nous sommes loin encore de la réalisation de nos espérances. M. Ozenne le faisait remarquer, en 1893, au moment de l'homologation des nouveaux tarifs. Le rachat du canal du Midi si souvent promis n'est pas encore accordé aux représentants de notre région qui ne cessent

de le demander avec une persévérance à laquelle nous tenons à rendre hommage. D'autre part, il faut le reconnaître, l'Ecole d'Ondes fonctionne depuis quelques années et rend déjà des services hautement appréciés. Reste la représentation de l'agriculture à propos de laquelle vous renouveliez, il y a quelques jours, vos réclamations et vos vœux. La solution s'impose. Elle ne saurait longtemps être différée. Le ministre de l'agriculture n'oubliera pas, les promesses de M. Méline. Le défenseur de la cause agricole voudra, nous en sommes sûrs, justifier notre confiance et mériter, une fois de plus, la reconnaissance des agriculteurs. Espérons que la représentation de l'agriculture sera bientôt, grâce à son initiative, organisée sur des bases assez larges pour assurer la compétence, l'autorité et l'indépendance de nos mandataires.

M. Ozenne avait retrouvé, en venant au milieu de nous, plusieurs de ses collègues de la Chambre et du Tribunal de commerce, qu'il avait connus dans une communauté de travail qui lui était chère. Il était naturellement désigné pour retracer la carrière de ceux que nous avions la douleur de perdre. C'est ainsi qu'il vous disait l'œuvre de M. Edmond de Planet. Il rappelait les services que notre confrère avait rendus à la mécanique agricole comme constructeur et comme rapporteur de vos concours au moment où les machines à battre commençaient à recevoir les perfectionnements qui devaient le faire entrer bientôt dans l'outillage ordinaire de nos exploitations. La vie de M. de Planet était racontée avec un sentiment vraiment touchant d'affection confraternelle. M. Ozenne rendait hommage à ce travailleur infatigable doublé d'un savant et d'un homme de bien dont tous ceux qui l'ont connu ont apprécié le rare mérite et la modestie.

M. Désiré Bonnet, industriel, comme M. de Planet, comme lui et après lui mettant à profit les leçons de l'expérience et l'étude attentive de l'art du constructeur, avait acquis par les machines à battre qu'il livrait aux propriétaires de la région une légitime notoriété. Il n'avait pas la prétention d'avoir résolu définitivement le problème, mais il avait fait un pas en avant dans la voie du progrès. Il prit, vous le savez, une part importante à nos travaux

durant les trop courtes années qu'il passa au milieu de nous. Nous l'avons vu notamment juger avec une impartialité bienveillante et une autorité incontestée les machines soumises à votre examen dans la belle exposition du Bazacle. M. Ozenne avait exprimé sur sa tombe, prématurément ouverte, les regrets des membres de la Chambre de commerce et des amis dont l'affluence donnait aux funérailles de notre confrère le caractère et l'éclat d'une manifestation de la douleur publique. Il l'avait fait avec une émotion qu'ont retrouvée dans les pages qu'il consacra plus tard à sa mémoire.

Nul mieux que lui ne pouvait parler de ces hommes distingués avec lesquels il avait vécu de longues années d'intime collaboration. Il avait eu avec eux les rapports courtois qu'il entretenait toujours avec ceux qui l'approchaient. Vous le savez, le charme des relations, la correction parfaite des manières étaient les traits caractéristiques de sa physionomie morale. Il fut toujours, suivant le mot de M. Gréard, à l'Académie française (1), « doux aux hommes comme aux idées. » Entré dans la vie à une époque où les convictions étaient ardentes, les passions politiques d'une vivacité extrême, il semblait ne se souvenir de la violence des luttes dont il avait été témoin que pour se préserver de toute exagération. Toujours conciliant dans la forme, mais résolu au fond, il voilait son énergie sous les dehors d'une impassibilité gracieuse qui imposait le respect. Il montrait même à ceux qui ne pensaient pas comme lui une inaltérable bienveillance. Aussi son mérite était-il reconnu par tous : c'est ce qui explique et justifie ses succès. Avec cela, âpre au travail, ne se laissant pas abattre par les revers dont il connut parfois l'amertume, il acceptait la bonne fortune et les honneurs avec une simplicité souriante et calme qui désarmait la critique. Heureux, sans doute, il l'était. Qui ne l'eût pas été dans sa situation ? Mais il n'oublia jamais ses devoirs ; il se consacra, avec un dévouement qui ne s'est jamais démenti aux œuvres qu'il

(1) Réponse au discours de réception de M. Lemaître.

dirigeait. Il devait leur donner après sa mort un éclatant témoignage de son attachement. N'est-ce pas un sentiment élevé qui a dicté ses dispositions en faveur de la ville de Toulouse, des sociétés qui l'avaient accueilli et qu'il aimait ?

Son nom restera attaché à ses fondations, à celle surtout qui lui tenait peut-être le plus au cœur, la réunion à l'hôtel d'Assezat des principales associations littéraires et scientifiques de notre ville. L'agriculture, humble fille des champs, se serait trouvée sans doute dépaycée dans le palais où fréquentent la poésie, les arts et les belles-lettres. Nous ne tiendrons pas nos séances sous les arceaux de la loggia, à l'ombre de la tour de Bachelier, mais la Société pourra désormais poursuivre, avec confiance, l'accomplissement de sa mission, car elle a été généreusement dotée (1).

Vous avez, par une délibération solennelle, décidé le 16 novembre dernier, que le nom d'Ozenne serait inscrit en lettres d'or dans la salle de nos séances, à côté de ceux de Villèle, l'éminent agronome, de Lacroix, le fondateur du concours des serviteurs ruraux ; de Puymaurin, de tous les bienfaiteurs de notre compagnie.

La munificence de notre confrère est ennoblie par les motifs qui l'ont inspirée. On ne saurait lire sans émotion le testament où il a consigné ses dernières volontés. Il est là tout entier.

« Je fais ce don (celui de ses immeubles), à la ville de Toulouse.
« disait-il, en raison des sentiments de profonde affection que je
« lui ai voués après l'avoir habitée si longtemps. J'y ai trouvé la
« fortune dans mon travail... Il est naturel et juste que je rende
« à ses habitants la plus grande partie de ce qui m'a été donné sur
« cette terre. »

Après avoir énuméré les divers legs qu'il répandait d'une main si libérale, il ajoutait éclairé par la lumière que Dieu met au cœur des hommes de bonne volonté, au couchant de la vie, comme un rayon de soleil au soir d'un beau jour : « Je veux mourir en

(1) Je donne « à la Société d'Agriculture, dont je suis membre, pour ses « prix et encouragements, 20,000 fr » (*Extrait du testament de M. Ozenne*).

« chrétien. J'espère que Dieu ne me refusera pas sa miséricorde
« n'ayant jamais voulu de mal à personne et pardonnant très sin-
« cèrement à ceux qui ont cherché à me nuire. »

Belles et touchantes paroles, Messieurs, auxquelles il est resté fidèle.

C'est en chrétien qu'il est mort, fortifié par les secours de la religion, assisté par les filles de Saint-Vincent-de-Paul et les petites sœurs des pauvres, ces modestes servantes des humbles et des déshérités qu'il recommandait à la sollicitude de la ville, sa légataire.

Tel fut le confrère que nous avons perdu. Raconter simplement sa vie et sa mort était le meilleur hommage à rendre à sa mémoire, car c'était honorer en lui deux grandes et nobles choses, le Travail et la Bienfaisance, justifier ainsi nos regrets et notre reconnaissance !

(Extrait du journal *d'Agriculture pratique et
d'économie rurale pour le Midi de la France*,
mois de juillet 1896.)

à l'égard de la France qui, dans ce moment, est en proie à une crise
politique et sociale, et qui, par suite, ne peut pas se consacrer à l'étude
de la littérature étrangère. C'est pourquoi, nous nous sommes adressés à
vous, et nous espérons que vous voudrez bien nous faire connaître
ce que vous en pensez.

Il est évident que la France, dans ce moment, est en proie à une
crise politique et sociale, et que, par suite, elle ne peut pas se
consacrer à l'étude de la littérature étrangère. C'est pourquoi, nous
nous sommes adressés à vous, et nous espérons que vous voudrez bien
nous faire connaître ce que vous en pensez.

Il est évident que la France, dans ce moment, est en proie à une
crise politique et sociale, et que, par suite, elle ne peut pas se
consacrer à l'étude de la littérature étrangère. C'est pourquoi, nous
nous sommes adressés à vous, et nous espérons que vous voudrez bien
nous faire connaître ce que vous en pensez.

Il est évident que la France, dans ce moment, est en proie à une
crise politique et sociale, et que, par suite, elle ne peut pas se
consacrer à l'étude de la littérature étrangère. C'est pourquoi, nous
nous sommes adressés à vous, et nous espérons que vous voudrez bien
nous faire connaître ce que vous en pensez.

Il est évident que la France, dans ce moment, est en proie à une
crise politique et sociale, et que, par suite, elle ne peut pas se
consacrer à l'étude de la littérature étrangère. C'est pourquoi, nous
nous sommes adressés à vous, et nous espérons que vous voudrez bien
nous faire connaître ce que vous en pensez.

Il est évident que la France, dans ce moment, est en proie à une
crise politique et sociale, et que, par suite, elle ne peut pas se
consacrer à l'étude de la littérature étrangère. C'est pourquoi, nous
nous sommes adressés à vous, et nous espérons que vous voudrez bien
nous faire connaître ce que vous en pensez.

Il est évident que la France, dans ce moment, est en proie à une
crise politique et sociale, et que, par suite, elle ne peut pas se
consacrer à l'étude de la littérature étrangère. C'est pourquoi, nous
nous sommes adressés à vous, et nous espérons que vous voudrez bien
nous faire connaître ce que vous en pensez.

